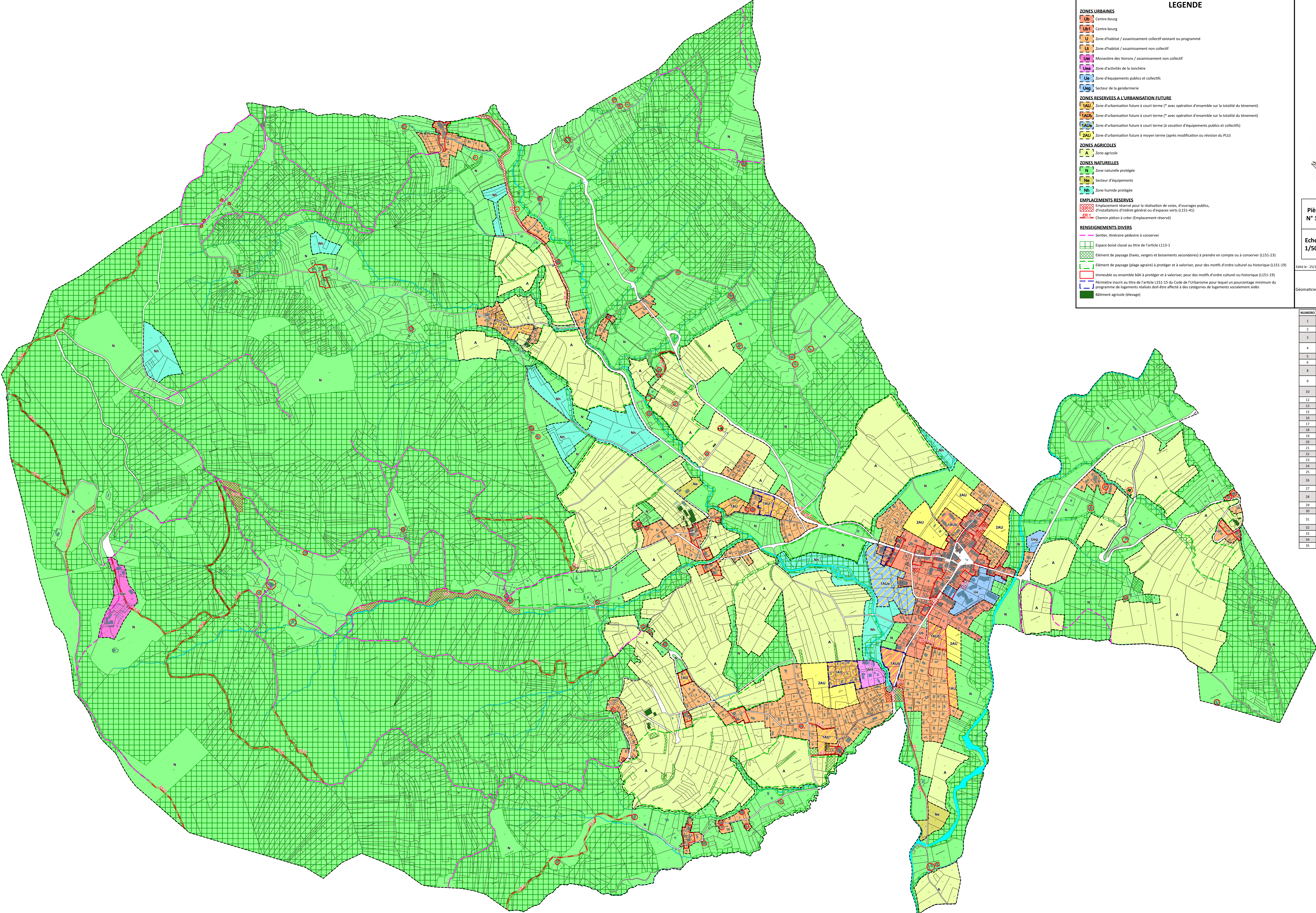




ZONES URBAINES

- Ub Centre-bourg
- Ud Centre-bourg
- U Zone d'habitat / assainissement collectif existant ou programmé
- U Zone d'habitat / assainissement non collectif
- Ua Monastère des Voirons / assainissement non collectif
- Ua Zone d'activités de la Jonchère
- Ue Zone d'équipements publics et collectifs
- Ueg Secteur de la gendarmerie

ZONES RESERVEES A L'URBANISATION FUTURE

- 1AU Zone d'urbanisation future à court terme (* avec opération d'ensemble sur la totalité du tènement)
- 1AUB Zone d'urbanisation future à court terme (* avec opération d'ensemble sur la totalité du tènement)
- 1AUB Zone d'urbanisation future à court terme (à vocation d'équipements publics et collectifs)
- 2AU Zone d'urbanisation future à moyen terme (après modification ou révision du PLU)

ZONES AGRICOLES

- A Zone agricole

ZONES NATURELLES

- N Zone naturelle protégée
- Nh Secteur d'équipements
- Nh Zone humide protégée

EMPLACEMENTS RESERVES

- Emplacement réservé pour la réalisation de voies, d'ouvrages publics, d'installations d'intérêt général ou d'espaces verts (L151-41)
- EP 1 Chemin piéton à créer (Emplacement réservé)

RENSEIGNEMENTS DIVERS

- Sentier, itinéraire pédestre à conserver
- Espace boisé classé au titre de l'article L131-1
- Elément de paysage (haies, vergers et boisements secondaires) à prendre en compte ou à conserver (L151-23)
- Elément de paysage (plage agraire) à protéger et à valoriser, pour des motifs d'ordre culturel ou historique (L151-19)
- Immeuble ou ensemble bâti à protéger et à valoriser, pour des motifs d'ordre culturel ou historique (L151-19)
- Périimètre inscrit au titre de l'article L151-15 du Code de l'Urbanisme pour lequel un pourcentage minimum du programme de logements réalisés doit-être affecté à des catégories de logements socialement aidés
- Bâtiment agricole (élevage)

LEGENDE

PIÈCE N° 1.1

Echelle 1/5000

Édité le : 25/11/2024

Géomaticien : 

Fond Cadastre : <https://cadastre.data.gouv.fr/>, mise à jour du 10/2024

Département de la Haute-Savoie

Plan local d'Urbanisme

BOËGE

Modification simplifiée N°6

PLAN DE ZONAGE GLOBAL



Le Maire, Mme Fabienne SCHERRER

Pièce N° 1.1	PROCÉDURES				
	REVISION	REVIS. SIMPLIFIÉE	MODIFICATION	MODIF. SIMPLIFIÉE	MISE A JOUR
	1 - le 12/10/2005 (PLU)	1 - le 29/11/2012	1 - le 15/06/2006 2 - le 29/11/2012 3 - le 06/11/2017	1 - le 29/09/2015 2 - le 09/04/2019 3 - le 30/07/2021	1 - le 14/03/2022
			et Déclaration de projet portant MCO du PLU	4 - le 23/03/2023	
			4 - le 05/02/2023	5 - Abandonnée	

NUMERO	DESIGNATION	BENEFICIAIRE	SURFACE / LONGUEUR
1	Espace public naturel de promenade et de détente, en amont du Pénez (massif des Voirons)	Commune	18425 m²
2	Aménagement du carrefour entre la R.D.20 / "rue Nouvelle"	Département	1508 m²
3	Aménagement du carrefour sur la R.D.20 pour desserte des secteurs de la Jonchère et de Follères	Commune	5718 m²
4	Aménagement d'un chemin piétonnier de 1,5m d'emprise entre Follères, Le Bru et le collège	Commune	656 m²
5	Aménagement d'un accès au lieu-dit "La Bru", à 5m de plateforme	Commune	986 m²
6	Règlementation du chemin de Follères sur 1,50m d'emprise	Commune	558 m²
8	Sécurisation de l'accès (parcelle 2407) et élargissement de la route de la Croix (pour desserte de la déchetterie et de la station)	Commune	2778 m²
9	Aménagement d'une aire de stationnement pour départ de promenade "Sous les bois de Faven"	Commune	356 m²
10	Aménagement d'une liaison piétonne entre les arrières de l'église et la route de Burdignin (R.D.20, de 5m de large	Commune	56 ml
12	Extension des équipements scolaires	Commune	1263 m²
13	Aménagement d'un espace public à l'arrière de l'église	Commune	2260 m²
15	Aménagement d'une aire de stationnement pour départ de promenade au Pré du Thays	Commune	7827 m²
16	Aménagement d'un accès au futur équipement culturel ("Ferme Donche")	Commune	579 m²
17	Extension du cimetière	Commune	968 m²
18	Accès et extension du futur centre culturel ("Ferme Donche") : parcelle 629	Commune	181 m²
19	Régularisation de voie communale Chez Rollin	Commune	1006 m²
20	Régularisation de la voie communale "Chez Ragot"	Commune	205 ml
21	Régularisation de la voie communale "Aux Arolles"	Commune	958 m²
22	Régularisation de l'emprise de la piste forestière de l'Érmitage (Voirons)	Commune	2440 m²
23	Aménagement à 5m de plateforme d'une voie de jonction "Aux Arolles"	Commune	783 m²
24	Création d'un chemin piétonnier de 2,50m de large, au lieu-dit "L'Ermitage"	Commune	913 ml
25	Création d'un chemin piétonnier de 2,50m de large, au lieu-dit "Bressas"	Commune	298 ml
26	Création d'un chemin piétonnier de 2,50m de large, de "Chez Ruffeux" au Monastère	Commune	981 ml
27	Création d'un chemin piétonnier de 2,50m de large, au lieu-dit "Chez Bachot"	Commune	707 ml
28	Création d'un chemin piétonnier de 2,50m de large, de "Chez Ruffeux" aux "Bois de Jacques"	Commune	1357 ml
29	Création d'un chemin piétonnier de 2,50m de large, au lieu-dit "Chez Jacques"	Commune	451 ml
30	Création d'un chemin piétonnier de 2,50m de large, au lieu-dit "Bois de Secant"	Commune	623 ml
31	Création d'un chemin piétonnier de 2,50m de large, au lieu-dit "La Grange du Milieu"	Commune	904 ml
32	Création d'un chemin piétonnier de 2,50m de large, au lieu-dit "La Côte Martin"	Commune	680 ml
33	Création d'un chemin piétonnier de 2,50m de large, au lieu-dit "Les Châbles"	Commune	1202 ml
34	Dégagement de visibilité sur la R.D.20 et 320 au lieu-dit La Jovet	Département	1554 m²
35	Recalibrage de la R.D.320 du lieu-dit Les Broudières à la limite de commune de Savi	Département	16075 m²